



Le lundi 13 août 2007

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES LAURENTIDES  
MUNICIPALITÉ D'IVRY-SUR-LE-LAC

A une assemblée régulière des membres du Conseil municipal d'Ivry-sur-le-Lac, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances du Conseil, le lundi 13 août 2007, sous la présidence de monsieur le Maire Jean-Raymond Dufresne, à laquelle sont présents messieurs les conseillers municipaux Kenneth Hague, Melvyn D. Hodes et Daniel S. Miller. Le tout formant quorum selon les dispositions du *Code municipal de la Province de Québec*.

Mesdames Raymonde Lefrançois, Hélène Hamel et monsieur Stéphane Pilon sont absents de leur siège.

Madame Lise B. Villeneuve, directrice générale et secrétaire-trésorier de ladite Municipalité d'Ivry-sur-le-Lac est aussi présente.

### **1. Moment de réflexion**

### **2. Présence et quorum**

Considérant que le quorum est atteint, Monsieur le Maire ouvre la présente assemblée à 19 h 30 heures.

### **3. Acceptation de l'ordre du jour**

Résolution  
2007-08-084

Il est proposé par le conseiller Daniel S. Miller  
Appuyé par le conseiller Kenneth Hague  
et résolu unanimement :

« QUE l'ordre du jour soit accepté. »

Adoptée

### **4. Approbation du procès verbal du 9 juillet 2007**

Résolution  
2007-08-085

Il est proposé par le conseiller Melvyn Hodes  
Appuyé par le conseiller Daniel S. Miller  
Et résolu unanimement :

« QUE le procès verbal de l'assemblée régulière 9 juillet 2007 soit accepté, tel que présenté. »

Adoptée

### **5. Administration et finance**

Résolution  
2007-08-086

#### **A) Transferts de crédits budgétaires**

CONSIDÉRANT QUE les crédits de certains postes budgétaires 2007 sont insuffisants pour couvrir les dépenses courantes;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de transférer des crédits d'un poste budgétaire à un autre;

Pour ces raisons,

Il est proposé par le conseiller Kenneth Hague

Appuyé par le conseiller Melvyn Hodes

Et résolu unanimement :

« QUE la directrice générale/secrétaire-trésorier soit autorisée à faire les transferts suivants :

De  
02-32000-525 3,000\$

Entretien véhicule voirie

A

02-32000-515 3,000\$

Location véhicule voirie

-----  
De

02-32000-141 13,000\$

Salaire régulier voirie

A

02-61000-140

13,000\$

Salaire régulier inspecteur

-----  
De

02-32000-631 1,500\$

Essence & huile véhicule voirie

A

02-32000-625 1,500\$

Achat d'asphalte

-----  
De

02-70150-521 500\$

Entretien parc et plage

A

02-70190-951 500\$

Subvention organisme de loisirs

-----  
De

03-52200-899

Frais de transition 35,000\$ \*

A

03-9000-000 \* 35,000\$\*

Immobilisations à long terme\*

Adoptée

\* Cette résolution a été modifiée par la résolution Point 4 de l'assemblée du 10 septembre 2007.

Résolution  
2007-08-087

### **B) Acceptation de la liste des chèques émis jusqu'au 31 juillet 2007**

Il est proposé par le conseiller Kenneth Hague

Appuyé par le conseiller Daniel S. Miller

Et résolu unanimement :

« QUE la liste des comptes payés, émise le 13 août 2007, au montant de 82,446.19\$ soit approuvée. »

Adoptée

Résolution  
2007-08-088

### **C) Acceptation des comptes à payer**

Il est proposé par le conseiller Kenneth Hague  
Appuyé par le conseiller Melvyn Hodes  
Et résolu unanimement :

« QUE la liste des comptes à payer, au montant de 69,595.60\$ soit approuvée et que la directrice générale/secrétaire-trésorier soit autorisée à procéder au paiement desdits comptes. »

---

Certificat de disponibilité de fonds

Je, soussignée, directrice générale/secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants dans le fonds d'administration pour couvrir les dépenses énumérées à la présente résolution.

Lise B. Villeneuve, directrice générale  
le 13 août 2007

---

Adoptée

### **D ) État des activités financières au 31 juillet 2007**

La directrice générale dépose aux membres du conseil municipal l'état des activités financières des revenus et des dépenses au 31 juillet 2007.

Avis Motion  
Règ;2006-003

### **E) Avis de motion pour le Règlement amendant le Règlement 2006-003 sur la rémunération des membres du conseil municipal**

Monsieur Daniel S. Miller conseiller, donne avis de motion de la présentation, lors d'une séance du conseil, d'un règlement amendant le Règlement no. 2006-003 modifiant la rémunération et l'allocation de dépenses du maire et du conseiller responsable de la voirie.

Considérant qu'une copie du projet de règlement a été transmise à tous les membres du conseil municipal avant ce jour, une dispense de lecture est alors accordée.

Résolution  
2007-08-089

### **F) Désignation d'une personne responsable et délégation de responsabilités : Commission d'accès à l'information**

CONSIDÉRANT la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*;

Il est proposé par le conseiller Kenneth Hague  
Appuyé par le conseiller Daniel S. Miller  
Et résolu unanimement :

QUE, monsieur Jean-Raymond Dufresne, maire, étant la plus haute autorité au sein de la Municipalité d'Ivry-sur-le-Lac, dont l'adresse est 601 chemin de la Gare, Ivry-sur-le-Lac, J8C 2Z8, désigne, par la présente la personne ci-après identifiée, responsable au sens de l'article 8 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

Nom : Lise B. Villeneuve  
Titre : directrice générale et secrétaire-trésorier  
Adresse : 601 chemin de la Gare, Ivry-sur-le-Lac  
Téléphone (bureau) : 819-321-2332  
Télécopieur (bureau) : 819-321-3089  
Courrier : directiongenerale@ivry-sur-le-Lac

Responsable de: L'accès aux documents et la protection des renseignements personnels. »

Adoptée

Résolution  
2007-08-090

### **G) Autorisation signature du contrat de travail : Julie Savoie**

Il est proposé par le conseiller Kenneth Hague  
Appuyé par le conseiller Daniel S. Miller  
Et résolu unanimement :

« QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à signer le contrat de travail de madame Julie Savoie, commis réceptionniste, d'une durée de 3 ans rétroactif au 1<sup>er</sup> juillet 2006 jusqu'au 30 juin 2009, selon les conditions négociées entre les parties. »

Adoptée

## **6. Urbanisme**

### **A) Registre des permis du mois juillet 2007**

L'inspecteur en bâtiment dépose aux membres du conseil municipal le registre des permis du service d'urbanisme pour le mois de juillet 2007.

Résolution  
2007-08-091

### **B) Inscription : formation pour l'inspecteur Association québécoise d'urbanisme AQU**

Il est proposé par le conseiller Melvyn Hodes  
Appuyé par le conseiller Kenneth Hague  
Et résolu unanimement

« QUE la Municipalité d'Ivry-sur-le-Lac inscrive, l'inspecteur en bâtiment, à la journée de formation organisée par l'Association québécoise d'urbanisme AQU, à Sainte-Agathe-des-Monts, samedi le 29 septembre 2007, dans le cadre du coffre à outils du CCU, volet 3 visant le PIIA, le patrimoine et l'environnement.

QUE les frais d'inscription au montant de \$170.00 pour un non-membre, incluant, les taxes, le repas, les pauses santé et la documentation soient défrayés par la Municipalité d'Ivry-sur-le-Lac. »

Adoptée

## **7. Travaux publics**

### **A) Rapport des activités de voirie du mois de juin et juillet 2007**

L'inspecteur dépose au conseil municipal un rapport des travaux de voirie et d'entretien de parcs, pour les mois de juin et juillet.

Avis Motion  
Règ;2007-020

### **B) Avis de motion pour le Règlement d'emprunt décrétant des travaux municipaux et un emprunt de 465,275\$ pour en défrayer le coût**

Monsieur Kenneth Hague, conseiller, donne avis de motion de la présentation, lors d'une séance du conseil, d'un règlement pour décréter des travaux de resurfaçage, de réparation d'accotement et de reconstruction de fossés dans les emprises des chemins municipaux et un emprunt de 465,275\$ pour défrayer le coût desdits travaux remboursable sur une période de 5 ans.

Considérant qu'une copie du projet de règlement a été transmise à tous les membres du conseil municipal avant ce jour, une dispense de lecture est alors accordée.

Résolution  
2007-08-092

### **C) Approbation du décompte progressif : 4 sections de chemins**

Il est proposé par le conseiller Melvyn Hodes  
Appuyé par le conseiller Kenneth Hague  
Et résolu unanimement :

« QUE le conseil municipal accepte le décompte progressif no. 1 (final) des travaux de réhabilitation de chaussée : Phase 1, préparé par Simon Létourneau, ingénieur et chargé de projet de Dessau Soprin ainsi que le certificat de réception provisoire préparé par Francis Beaudry, surveillant de chantier, tel que mentionné ci-dessous :

Réparation de la chaussée Ponceau (ch. Lac Manitou sud) 716.22	119,683.22\$
Sous-total no. 1	120,399.44
Retenue de garantie (10%)	(12,039.94)
Sous-total no. 2	108,359.50
TPS 6%	6,501.57
TVQ 7.5%	8,614.58
<b>TOTAL</b>	<b>123,475.65\$</b>

Que la directrice générale soit autorisée à payer le montant de 123,475.65\$ à l'entrepreneur Les Entreprises Guy Desjardins Inc. de St-Jérôme, financé en partie par les revenus reçus du Programme du transfert de la taxe d'accise sur l'essence et par les crédits disponibles au budget 2007. »

Adoptée

### **8. Loisirs, culture et patrimoine**

Résolution  
2007-08-093

#### **A ) Subvention à Community Center of Lake Manitou**

Il est proposé par le conseiller Daniel Miller  
Appuyé par le conseiller Melvyn Hodes  
Et résolu unanimement :

« QUE la Municipalité d'Ivry-sur-le-lac accorde à Community Center of Lake Manitou, une subvention au montant de 500.00\$ pour l'année 2007 afin de d'encourager les responsables dans leur projet de rénovation de leur immeuble. »

Adoptée

### **9. Environnement et Santé**

### **10. Varia**

### **11. Période de questions**

Monsieur le maire a répondu aux questions.

Résolution  
2007-08-094

### **12. Fermeture de la session à 20:00 heures**

Il est proposé par le conseiller Daniel S. Miller  
appuyé par le conseiller Melvyn Hodes  
et résolu unanimement :

« QUE cette assemblée soit close. »

Adoptée

\_\_\_\_\_  
Jean-Raymond Dufresne  
Maire

\_\_\_\_\_  
Lise B. Villeneuve  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorier